



Éducation prioritaire en Île-de-France

Mobilisons-nous !



Dans toute l'Île-de-France, la publication de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire a suscité colère et incompréhension. Redécoupée et modifiée sans aucune concertation et sans transparence dans la plupart des départements, elle a été dans bien des secteurs ressentie comme une provocation, ne prenant pas en compte les réalités des difficultés sociales afin de pouvoir récupérer des moyens à redéployer.

Depuis, partout dans les 8 départements, selon des rythmes qui varient au gré des informations divulguées par les rectorats et les DASEN, les actions se sont multipliées. De nombreuses écoles, des collèges, des lycées sont entrés dans l'action en choisissant différentes modalités de mobilisation, avec notamment des journées de grèves extrêmement suivies dans les écoles et établissements concernés par cette remise en cause.

C'est en partant des besoins réels et grandissants des académies franciliennes que l'on pourra prendre à bras le corps la question de l'Éducation Prioritaire. Ce n'est pas le choix de la ministre qui veut faire croire, alors que la crise s'enkyste, que l'Éducation prioritaire peut s'envisager à réseaux constants tout en intégrant dans son périmètre de nouveaux départements (Mayotte et la Guyane). Dans l'académie de Créteil par exemple, c'est toute l'éducation prioritaire en zone rurale qui est sacrifiée dans le 77 pour abonder le 93.

C'est pour peser dans le débat que la FSU Île-de-France et ses syndicats appellent les enseignants et les personnels à se mobiliser et à participer aux actions académiques et locales d'ores et déjà prévues : **grève et manifestation du 9 décembre, mais aussi journée de mobilisation du mercredi 10 après-midi à Paris, réunions publiques avec les parents d'élèves dans les réseaux sortants...**

La mobilisation, quelle que soit sa forme, est indispensable pour se faire entendre avant le 17 décembre jour du comité technique ministériel qui officialisera une carte dont personne ne veut en l'état. De la même manière, les enseignants refusent la « contractualisation des moyens » annoncée pour les secteurs qui sortiraient des dispositifs actuels, tout comme ils refusent « l'allocation progressive des moyens » qui aurait pour conséquence la disparition de tous les repères collectifs (seuils d'ouverture de classes par exemple).

Par ailleurs, en janvier, lors de la préparation de la rentrée 2015, il faudra bien que les dotations en postes permettent la diminution des effectifs par classe, l'instauration des maîtres supplémentaires et des classes de moins de trois ans, le remplacement des enseignants en allègement horaire... mais aussi la création de postes d'assistantes de service social, d'infirmières, de personnels administratifs, pour répondre aux besoins grandissants du terrain.

Il est urgent que le gouvernement prenne la mesure des moyens nécessaires à donner aux établissements et aux écoles pour permettre la réussite de nos élèves et redonner confiance dans l'École de la République et le service public d'Éducation. Urgent aussi qu'il écoute et entende les personnels qui sont les premiers concernés par des décisions qui se prennent sans eux en niant leur investissement !

D'ores et déjà, la FSU Île-de-France appelle les enseignants à se mobiliser dans le cadre la journée nationale d'action du 17 décembre !

